

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

die et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Déclaration de Maladie : N° P19-0017213

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00396 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOUJER, Zahra Date de naissance : 19/11/11

Adresse : 11h El Wahda II Deraa

Tél. : 06.15.94.33.33 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / / Nom et prénom du malade : Kavachi Saada Age : 72

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 24.10.2019

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/09/19	C		120 dh	CHONAIKH AFA Médecin Généraliste El Moudawia II N°101 Tel: 0522 53 20 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHADLI * * * * * El Moudawia II N°101 Tel: 0522 53 20 70	20/09/19	249,30

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Docteur Chouaikh Afaf

الدكتورة الشويخ عفاف

MEDECINE GENERAL

107, Lot El Wahda II - 1er Etage
Deroua - Tél. : 05 22 53 20 70

الطب العام

107، تجزئة الوحدة II، الطابق الأول
الدروة، الهاتف : 05 22 53 20 70

Deroua, le : 20/09/19 الدروة، في :

Kartoubi Saadia

83,10 K3
1.

T enormine 100
hypgly * 3m 028



CHOUAIKH AFAF
Médecine Générale
Lot. El wahda N°107 1er étage
Deroua, Tél : 0522 53 20 70

Modèle public : boîtes de 14 et 28 comprimés.

Liste I.

■ DATE DE REVISION DE LA NOTICE

Septembre 2004.

Les conseils suivants vous sont donnés par l'industrie pharmaceutique, les professions de santé et des organismes de consommateurs. Ils concernent l'ensemble des médicaments appelés :

BETA - BLOQUANTS

Ce médicament appartient à la famille des «béta-bloquants» : il freine l'activité du système nerveux sympathique, qui est l'un des principaux éléments de régulation du cœur et des vaisseaux, en agissant sur certains points de ce système, appelés récepteurs bêta.

Les bêta-bloquants peuvent traiter des affections différentes (angine de poitrine, hypertension artérielle, trouble du rythme cardiaque...).

Dans la majorité des affections, le traitement par bêta-bloquants est prolongé, de quelques mois ou années; parfois, il ne dure que quelques semaines : c'est votre médecin qui vous le précisera.

1) L'utilisation d'un bêta-bloquant exige que vous observiez scrupuleusement la prescription de votre médecin et, en particulier, un certain nombre de règles :

- respectez les doses prescrites, sans les diminuer ni les augmenter, sauf avis de votre médecin.
- n'arrêtez pas brusquement la prise de ce médicament sans avis médical, car vous pourriez vous exposer, dans certains cas, à des troubles cardiocirculatoires très sérieux.

2) En outre, pour que le traitement soit efficace, prenez ce médicament très régulièrement, et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura prescrit, même si c'est pour une durée prolongée. En effet, il introduit dans votre organisme un nouvel équilibre que seul le traitement continu peut maintenir. Ne l'oubliez pas même si vous partez en voyage.

3) Ne prenez pas un autre médicament de votre propre initiative, sans l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien, même s'il s'agit de produits que vous utilisez parfois pour des maux que vous connaissez bien, car certaines associations médicamenteuses doivent être évitées.

4) En raison de son mode d'action, il arrive parfois que certaines personnes le tolèrent moins bien que d'autres. Donc, si vous avez l'impression que ce médicament provoque chez vous certains troubles plus ou moins gênants, ne vous alarmez pas, mais prévenez votre médecin sans attendre.

Si vous êtes asthmatique, avertissez-en votre médecin avant même de commencer le traitement. En suivant ces quelques recommandations et les conseils d'hygiène de vie que vous aura donnés votre médecin, vous obtiendrez un bénéfice maximal de l'usage de ce médicament.

NE LAISSEZ JAMAIS UN MEDICAMENT A LA PORTEE DES ENFANTS.

VOTRE MEDECIN, VOTRE PHARMACIEN CONNAISSENT BIEN LES MEDICAMENTS, N'HESITEZ PAS A LEUR DEMANDER DES PRECISIONS.

AstraZeneca
maphar
R. LAMRINI, Pharmacien Responsable

AstraZeneca 

IMPRIMEPI M25948-02 08/15 (115 x 180) mm

TENORMIN

ATENOLOL

83,10

811 035 07771

Veuillez lire attentivement cette notice.

Si vous avez des questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de vous y référer à nouveau.

Composition qualitative et quantitative

Aténolol 100 mg

Excipients : carbonate de magnésium, sodium, stéarate de magnésium, hypromellose.

Forme pharmaceutique

Comprimé pelliculé sécable

Classe pharmaco-thérapeutique

BETA-BLOQUANT/SELECTIF

(Système cardio-vasculaire)

■ DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT

Ce médicament est un «bêta-bloquant». Il diminue la tension dans le système sympathique de régulation cardio-vasculaire.

Ce médicament est préconisé dans les cas de :

- hypertension artérielle
- prévention des crises douloureuses de la crise d'angine de poitrine
- après un infarctus du myocarde
- certains troubles du rythme

■ ATTENTION ! DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT (CONTRE-INDICATIONS)

Ce médicament NE DOIT PAS ETRE UTILISE dans les cas suivants :

- asthme et bronchopneumopathies chroniques obstructives dans leurs formes sévères (formes sévères d'asthme et de maladie des bronches et des poumons avec encombrement).
- insuffisance cardiaque non contrôlée par le traitement (défaillance des fonctions du cœur non contrôlées par le traitement).
- choc cardiogénique (choc d'origine cardiaque).
- bloc auriculo-ventriculaire des second et troisième degrés non appareillés (certains cas de troubles de la conduction cardiaque).
- angor de Prinzmetal (dans les formes pures et en monothérapie), (variété de crises d'angine de poitrine).
- maladie du sinus (y compris bloc sino-auriculaire).
- bradycardie importante (< 45-50 battements par minute), (ralentissement du rythme cardiaque).